



CLAMART : QUARTIER GARE

## 12 logements livrés rue Hébert

# QUARTIER GARE, VALLÉE SUD HABITAT ACC

**Le quartier de la gare de Clamart se transforme** en profondeur dans la perspective de la mise en service en 2025 de la ligne 15 du Grand Paris express. Le 2 décembre dernier, Jean-Didier Berger a inauguré deux réalisations marquantes : un immeuble d'habitation rue Hébert et la place de la Gare.



Présentation aux riverains des travaux de réhabilitation du 19 rue Hébert par l'architecte de l'opération.

Lors de cet événement, Jean-Didier Berger a notamment rappelé que la requalification de cette partie du quartier Gare « incarne notre engagement profond en faveur d'une ville plus sûre, plus belle et plus écologique, orientée vers la végétalisation et l'apaisement des quartiers ».

## 19 rue Hébert, c'est livré

D'ores et déjà, au 19 rue Hébert, les résidents de Vallée Sud Habitat ont emménagé dans un immeuble dont la rénovation s'est achevée en octobre. Un peu plus de 5 millions d'euros ont été investis dans une rénovation complète : achat de l'immeuble, ravalement de la façade et nettoyage de la brique sur rue, isolation thermique par l'extérieur de la façade arrière et pose des nouvelles persiennes métalliques, fusion des studios existants en 12 logements T2, intégration d'un ascenseur, d'un local OM et d'un local vélos, réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse du local vélo, révision de la couverture, création d'un châssis de désenfumage, mise au niveau des locaux en sous-sol (caves, sas chaufferie).

## Mobilités douces et espaces verts

Avec la nouvelle place de la gare, Clamart dispose d'un lieu où toutes les mobilités se partagent l'espace public et cohabitent. Les voitures continuent de pouvoir se rendre à la gare aisément, les cyclistes se voient accorder une place dédiée grâce à la nouvelle bande cyclable et les piétons apprécient un trottoir élargi, embelli, accessible et végétalisé.

Côté espaces verts 420m<sup>2</sup> ont été créés et aménagés avec 11 arbres et 18 arbrisseaux.



Jean-Didier Berger, Président de Vallée Sud Habitat, et Christine Quillery, 1<sup>re</sup> adjointe au maire de Clamart

## Des perspectives prometteuses

Après la rue de Fleury et la rue Hébert, la portion la plus proche de l'avenue Jean Jaurès va elle aussi être requalifiée pour laisser place à de belles plantations dès l'automne 2024.

Dès l'année prochaine également, le parking de la Gare offrira plus de 200 places à ceux

qui prennent les transports mais aussi aux clients des commerces et plus globalement à tous les habitants du quartier.

Et dès 2025, c'est bien sûr l'arrivée du métro qui révolutionnera l'offre de mobilité à disposition des Clamartois. ●●●



La rue Hébert, désormais semi-piétonne

## UNE FOIS ACHEVÉ, LE QUARTIER GARE PROPOSERA

- 200** logements en accession à la propriété
- 80** logements sociaux
- 2000 M<sup>2</sup>** de commerces
- 200** places de parking public
- 1** crèche
- 1** hôtel

## COMPAGNE LE CHANGEMENT

## ÉDITO DU PRÉSIDENT



19 rue Hébert : planning respecté pour ce projet démarré en septembre 2022, qui propose aujourd'hui 12 logements T2.

### 36 NOUVEAUX LOGEMENTS

Au sein du quartier de la Gare à Clamart, Vallée Sud Habitat a investi 7 millions d'euros dans l'acquisition de 36 logements en Etat de Futur Achèvement : 12 PLAI, 12 PLUS, 12 PLS, et une loge gardien répartis sur deux bâtiments B et D. Le bâtiment B, R+5 abrite une loge et 25 logements du type T2 au T5, le bâtiment D, R+5 comporte 11 logements du type 2 ou type 4. La livraison est prévue fin 2023.



## LA QUINTINIE, UN PROJET EN BONNE VOIE



**D**epuis la pose de la première pierre, le 22 juin 2023, le projet de résidence de La Quintinie à Clamart est mis en œuvre conformément au planning. En cette fin d'année, c'est le gros œuvre des derniers étages qui se termine. Il marque la première étape de la transformation du quartier Le Nôtre en un lieu de vie apaisé, ou-

vert sur la ville et bénéficiant d'une authentique mixité sociale. Les futurs résidents du Domaine de La Quintinie (102 logements dont 37 en accession sociale, 10 en accession libre et 55 destinés au locatif social) profiteront notamment d'une très bonne desserte par les transports, d'accès aux véhicules en pied d'immeuble et de nouveaux commerces. ●●●



### Contribuer à bâtir un avenir meilleur pour tous

La livraison de l'immeuble de logements de la rue Hébert illustre magnifiquement la conviction essentielle qui fonde l'engagement de Vallée Sud Habitat : notre mission va bien au-delà de la fourniture d'un toit.

C'est avec une immense fierté que nous participons activement, sur tout le Territoire, à des projets de rénovation urbaine transformant des quartiers et des vies. L'acquisition de nouveaux logements au sein de ces quartiers en mutation n'est pas seulement un investissement dans la pierre, mais un engagement envers la communauté.

Si l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express est le catalyseur du changement du quartier Gare, c'est bien une vision propre et l'intérêt des Clamartois qui ont décidé de sa nature et en ont fixé les objectifs.

Aujourd'hui à Clamart, demain dans d'autres villes du Territoire, voir ces quartiers se transformer, assister au renouveau de leurs espaces et de leurs modes de vie, est une source de satisfaction immense. Nous sommes honorés de jouer un rôle dans ce processus de changement, apportant notre pierre à l'édifice d'une ville plus agréable. C'est en cela que réside la véritable essence de notre travail : contribuer à bâtir un avenir meilleur pour tous.

**Jean-Didier BERGER**  
Président du Territoire Vallée Sud  
- Grand Paris

# DES LOGEMENTS TOUJOURS PLUS CONFORTABLES

**Des compteurs à ultrasons à la réfection des ascenseurs**, en passant par l'embellissement des entrées et des paliers, Vallée Sud Habitat multiplie les initiatives pour améliorer la qualité de vie dans ses résidences. Elles témoignent d'un engagement résolu envers des pratiques plus équitables, écologiques et centrées sur l'humain.



La réfection du parvis a consisté à changer les plots et les dalles et a duré environ 2 mois.

## Résidence Corby (Clamart)

Après la réfection complète du parvis, un vaste programme de travaux a été lancé en 2023. Résidence Corby, à Clamart, avec la réfection complète du parvis cet été (notre photo), la modernisation



des ascenseurs et la mise en conformité électrique générale des parties communes et des logements (en 2024).

S'agissant des ascenseurs, pour minimiser les arrêts ou les pannes et offrir un meilleur confort, l'entreprise Koné a procédé au remplacement des portes de cabine, au remplacement de l'habillage cabine et de son éclairage ainsi qu'au remplacement du groupe de traction. La fin des travaux est prévue fin janvier 2024.

Pendant l'arrêt inévitable des ascenseurs au cours des travaux, un service de portage a été mis en place pour le transport des



courses, au niveau de la loge de gardien, du lundi au vendredi.

## Des compteurs d'eau connectés

Les compteurs d'eau connectés, à ultrasons, offrent une précision accrue, une durabilité améliorée, moins de maintenance, et une meilleure capacité de gestion des ressources en eau, ce qui en fait un choix avantageux pour la mesure moderne de la consommation d'eau.

Vallée Sud Habitat a commencé à faire procéder au remplacement des compteurs existants en octobre 2023, dans le cadre d'une première phase qui durera jusqu'à début 2024 et concernera 3 419 compteurs d'eau froide et 935 compteurs d'eau chaude, essentiellement sur Clamart.

La campagne de pose se poursuivra en 2026, 2027 et 2030 pour totaliser le changement de 3 699 compteurs d'eau froide et 1 919 compteurs d'eau chaude.

Un avis de passage sera affiché dans l'entrée d'immeuble et dans la boîte à lettres des locataires concernés une dizaine de jours avant l'intervention.

## Ascenseurs et cages d'escalier à Trivaux (Clamart)

Afin d'augmenter la fiabilité des grands ascenseurs des sept tours de l'ensemble Trivaux – La Garenne à Clamart, Vallée Sud Habitat a programmé le remplacement des portes palières. Les travaux devraient s'achever fin janvier 2024, en fonction de la disponibilité de certaines pièces.

Un programme de modernisation des cages d'escalier a également été lancé début septembre 2023, devant s'achever au premier

semestre 2025.

Il concernera les 1198 logements T1 à T3 des immeubles R5 à R10 et inclura la mise aux normes des boîtes aux lettres, l'installation de racks pour la mise en sécurité des vélos dans un espace dédié, l'embellissement des parties communes par une remise en peinture, le remplacement des sols souples et l'amélioration de l'éclairage. Le coût total des travaux pour les trois tranches est de 1 million d'euros TTC.



## Modernisation des cages d'escalier à République (Châtillon)

Le chantier d'embellissement des entrées et des paliers de la résidence République (245 logements) à Châtillon a débuté début juillet. Après le ravalement des immeubles terminé en 2022, il s'agissait de finaliser la rénovation de la résidence par un programme de remise en peinture des parties communes et par le remplacement des sols souples, pour un coût de 390 000 euros.

## Chauffe-eaux, le petit boîtier qui fait faire des économies

Vallée Sud Habitat poursuit ses actions tous azimuts pour une plus grande sobriété énergétique de son parc et la réalisation d'économies substantielles au bénéfice de ses locataires. 258 appartements disposant d'un chauffe-eau électrique ont été équipés du boîtier Elax.



Installé en 20 minutes, le boîtier pilote le ballon en adaptant les consommations aux habitudes des résidents. Au bout du compte, des économies d'énergie qui se transforment en économie sur la facture, sans conséquence sur le confort. Le boîtier intelligent repère également les fuites et les dysfonctionnements tout en maîtrisant les risques de brûlure ou de légionellose. ●●●

# UN LOGEMENT SAIN CONTRE LES NUISIBLES

**Maintenir une bonne hygiène dans son logement** est essentiel pour un environnement sain et agréable. Non seulement cela contribue à une meilleure qualité de vie, mais cela joue également un rôle crucial dans la prévention des infestations de nuisibles tels que les cafards et les punaises de lit. Ces parasites, en plus d'être désagréables, peuvent causer divers problèmes de santé et détériorer rapidement la qualité de votre espace de vie.

## Comment les repérer ?



**Les cafards** laissent des traces telles que des excréments ressemblant à du poivre noir, une odeur musquée, et des œufs. Ils sont souvent trouvés dans les cuisines, les salles de bains et les endroits où les déchets sont stockés.



**Les punaises de lits** créent de petites taches rougeâtres sur les draps et provoquent des démangeaisons ou des morsures sur la peau. Elles sont souvent cachées dans les coutures des matelas et des meubles rembourrés.

## Comment empêcher leur apparition ?

D'abord en pratiquant un nettoyage régulier : aspirez fréquemment et nettoyez en profondeur pour éliminer les sources de nourriture et les cachettes potentielles.

En veillant à une bonne étanchéité : colmatez les fissures et les ouvertures dans les murs, autour des tuyaux et des câbles pour empêcher l'entrée des nuisibles.

En pratiquant une bonne gestion des déchets : gardez les poubelles propres et fermées. Éliminez régulièrement les déchets.

D'une façon générale, il est bon d'inspecter régulièrement votre domicile pour détecter dès son apparition toute activité de nuisibles.

## Comment s'en débarrasser ?

Il est toujours possible pour le résident de réaliser lui-même les traitements dits « mécaniques » :

- Utiliser un aspirateur pour enlever physiquement les cafards, les punaises de lit, leurs œufs et leurs larves. C'est souvent une première étape avant l'application de traitements chimiques.
- Nettoyer en profondeur les zones infestées, y compris les draps, les rideaux, les meubles rembourrés, et les zones derrière et sous les meubles.
- Exposer les articles infestés à des températures élevées, souvent autour de 60°C ou plus, peut être efficace pour tuer les punaises.
- Laver les vêtements et la literie à l'eau chaude (60°C) peut aider à éliminer les punaises de lit.
- Certains objets peuvent être placés dans un congélateur à une température suffisamment basse pendant un certain temps pour tuer les punaises de lit.
- Utiliser des pièges mécaniques conçus pour capturer les cafards.
- Colmater des fissures et des trous dans les murs, les planchers et autour des tuyaux pour empêcher les cafards d'entrer ou de se cacher.

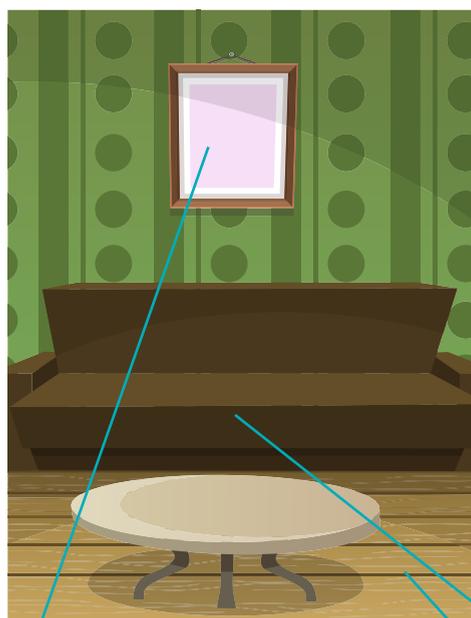
**EN REVANCHE, TOUT TRAITEMENT CHIMIQUE DOIT ÊTRE RÉALISÉ PAR UN PROFESSIONNEL : S'ADRESSER À VALLÉE SUD HABITAT QUI METTRA EN ŒUVRE DES MESURES APPROPRIÉES. ●●●**

## Comment repérer les punaises de lit ?



**Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu et sont généralement brunes.**

**L'adulte a les dimensions d'un pépin de pomme, l'œuf est de couleur blanche et mesure environ un millimètre. Elles ne sautent pas et ne volent pas.**



**La chambre est leur espace préféré, on les retrouve en grande majorité dans les matelas et sommiers qu'il ne faut pas hésiter à retourner pour une inspection complète :**



• derrière les cadres les raccords de papier peint sous les meubles dans les plinthes sous les prises électriques

• sous les tapis

• dans les canapés

• dans les fissures et les fentes du Parquet

## EN BREF

### ÉLECTIONS 2022, LE TRIBUNAL DONNE RAISON À VALLÉE SUD HABITAT

La mise en œuvre d'une concertation locative efficace est un objectif de premier plan pour Vallée Sud habitat. C'est pourquoi nous veillons depuis toujours à organiser des élections de représentants des locataires démocratiques et respectueuses du droit.

A la suite du scrutin de 2022, plusieurs candidats de la liste (CGL) arrivée en dernière position, avaient pourtant formé un recours pour en demander l'annulation. **Le tribunal a rejeté en tous points ce recours, confirmant la bonne tenue de ces élections.**

### PRÉVENIR L'ENGORGEMENT DES CANALISATIONS : CONSEILS ET IMPLICATIONS

Un problème courant, mais sérieux



L'engorgement des canalisations peut entraîner des coûts élevés et des désagréments importants. Chaque locataire a la responsabilité de les maintenir propres et fonctionnelles.

Les conséquences vont au-delà du simple désagrément : elles peuvent affecter le fonctionnement quotidien d'un foyer et entraîner des coûts de réparation considérables.

Les canalisations bouchées peuvent aussi causer des dégâts des eaux, favorisant la croissance de moisissures nocives et l'affaiblissement des structures du bâtiment. Les réparations nécessaires peuvent être coûteuses, et dans certains cas, les locataires peuvent même être tenus responsables, en particulier si le bouchon est dû à une mauvaise utilisation.

#### Comment agir pour des Canalisations Saines ?

Heureusement, de nombreux problèmes de canalisations peuvent être évités grâce à des pratiques simples et régulières :

- Attention à ce que vous jetez : évitez de jeter des substances grasses, des déchets alimentaires, des cheveux, des lingettes, des lavettes, des sacs ou déchets plastique et des produits hygiéniques (cotons-tiges, tampons, protège-slips) dans les éviers ou les toilettes. Ces éléments sont les principaux coupables des canalisations bouchées.
- Utilisation régulière de produits naturels : des solutions simples comme le bicarbonate de soude suivi de vinaigre peuvent être versées régulièrement dans les canalisations pour aider à dissoudre les accumulations mineures et maintenir le flux.
- Entretien régulier : un nettoyage régulier des crépines et des siphons peut empêcher les débris de pénétrer dans les canalisations.
- Alerte rapidement en cas de problème : si vous remarquez un ralentissement dans l'écoulement de l'eau, ne tardez pas à contacter votre service de maintenance. Une intervention précoce peut empêcher des problèmes plus graves. Il est essentiel de faire appel à un professionnel pour l'intervention de débouchage de canalisation. Un plombier spécialisé sera en mesure de résoudre rapidement et efficacement le problème.

### ASSURER SON LOGEMENT, INDISPENSABLE ET OBLIGATOIRE



Tout locataire doit souscrire une assurance spécifique pour son logement, appelée assurance habitation. Chaque année, il doit envoyer l'attestation à son bailleur, Vallée Sud Habitat.

**Il s'agit d'une protection indispensable.** En effet, en cas de sinistre, un locataire non assuré devrait rembourser les dégâts causés. Or ces incidents ne sont pas rares. En 2020 par exemple, il y a eu près de **10.000 sinistres habitation par jour** en France, dont plus de 4.000 ont été des dégâts des eaux (DDE), 760 des cambriolages, 510 des incendies et environ 1.360 ont été causés par des événements climatiques.

### ATTENTION, SOUS-LOCATION RIME AVEC EXPULSION !

Dans la quasi-totalité des cas, quelles qu'en soient les raisons et les objectifs, la sous-location d'un logement social est strictement interdite et présente des risques graves pour le locataire.

Tout d'abord, cela constitue une violation des conditions du bail social, car les logements sociaux sont attribués sur la base de critères spécifiques et personnels, tels que le revenu et la situation familiale. En sous-louant, **le locataire met en péril son droit au logement social.** Il contribue aussi à priver les plus modestes d'un logement dont ils ont vraiment besoin !

La sous-location non autorisée peut être considérée comme une fraude ou une violation contractuelle, pouvant mener à des sanctions telles que la résiliation du bail, des amendes, voire des poursuites judiciaires.

Vallée Sud Habitat agit et lutte activement contre la sous location. **En 2023, huit expulsions pour cette raison ont eu lieu sur le patrimoine, après résiliation judiciaire du bail.** Le contrevenant peut également avoir à rembourser les loyers indus et payer des dommages et intérêts. Enfin, la sous-location peut avoir un impact négatif sur la communauté du logement social. Elle peut perturber l'équilibre et la sécurité de l'environnement résidentiel, car les sous-locataires n'ont pas été évalués ni sélectionnés par les organismes de logement social.

#### Sous location, définition

La sous-location, également appelée sous-louage, est un contrat par lequel le locataire d'un logement cède une partie ou la totalité de ce bien à une tierce personne pour une durée déterminée et moyennant le paiement d'un loyer.

## LE POINT SUR LES RÉGULARISATIONS DE CHARGES

**Face à la hausse mondiale du prix de l'énergie**, Vallée Sud Habitat s'est efforcé de maintenir les loyers et les charges à un niveau abordable et d'accompagner les locataires faisant face à une forte régularisation. Pour l'avenir, un nouveau marché d'approvisionnement électrique a été signé pour garantir la maîtrise de ces dépenses.

Rappelons que Vallée Sud Habitat était parvenu à ne pas augmenter les loyers de 2015 à 2021 inclus.

**La forte augmentation de la régularisation de charges 2022 s'explique presque en totalité par l'augmentation des prix de l'énergie** (gaz et électricité). Globalement en France, le prix du gaz a augmenté de 107% en 2022 après une hausse de 65% en 2021 (source INSEE).

**Un accompagnement spécifique des locataires a été mis en place dans cette période difficile.** Un effort de pédagogie a d'abord été entrepris pour une bonne compréhension des chiffres, incluant l'envoi de relevés d'IS-TA présentant le détail des consommations. Différentes possibilités ont également été proposées par les chargés de clientèle pour permettre aux locataires de s'acquitter des sommes à régulariser.

Demande de régularisation	Nombre de locataires	%
Remboursements aux locataires	2 645	42 %
Demande de régularisation de 1 à 100 €	1 533	24 %
Demande de régularisation de 101 à 300 €	1 454	23 %
Demande de régularisation de + de 300 €	619	10 %

### Les effets de l'individualisation des frais de chauffage

L'individualisation des frais de chauffage imposé par la loi explique en grande partie les différences à l'intérieur d'une même résidence pour des surfaces égales. 70 % des charges sont réparties en fonction de la consommation individuelle de chaque logement, les 30 % restants étant répartis collectivement.

Ainsi, les habitudes de chaque foyer dans la gestion du chauffage de leur logement vont influencer fortement sur le montant des charges.

# STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES : RESPECTONS NOTRE RÉSIDENCE ET NOTRE ENVIRONNEMENT

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet**, Vallée Sud-Grand Paris a mis en place un système de collecte des encombrants à la demande, simple, souple et rapide, conçu pour rendre nos résidences plus propres et plus agréables. Nous constatons hélas que certains continuent de faire des dépôts dans les parties communes et les espaces extérieurs.

**C**es actes, désormais interdits, non seulement nuisent à l'esthétique de notre environnement commun, mais comportent également plusieurs inconvénients considérables. Ils créent des tas inesthétiques qui dégradent le cadre de vie de la résidence, et peuvent devenir des foyers de bactéries ou de virus, en plus d'attirer les rongeurs et insectes nuisibles menaçant la santé de tous. Ils peuvent aussi former des obstacles dangereux, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, de telles pratiques pénalisent le recyclage et la bonne gestion des déchets, essentiels à la protection de notre environnement.

De plus, l'enlèvement par des services spécialisés est susceptible de faire évoluer significativement les charges de l'immeuble.

### Agissons ensemble, avec Vallée Sud Recycle

Avec Vallée Sud Recycle, nous avons la chance de disposer d'un système de collecte des encombrants à la demande, qui est à la fois pratique et respectueux de l'environne-

ment. Utilisons-le correctement.

Le service propose une collecte du lundi au vendredi matin. **Sur le site Vallesud.fr**, vous choisissez les conditions d'enlèvement de vos encombrants :

1. Vous indiquez l'adresse à laquelle vous souhaitez que vos déchets soient collectés
2. Vous précisez les objets que vous déposez en cliquant sur un choix d'images
3. Vous choisissez la date d'enlèvement et l'horaire de votre choix, le rendez-vous pouvant même être pris pour le jour même.



### Déchets acceptés (liste non exhaustive)

- Grands cartons d'emballage
- Mobilier et équipements d'ameublements (armoire, table, chaises...)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (Petit et gros électroménager...)
- Déchets de démolition et de bricolage (lavabo, articles de jardinage, résidus de travaux...)

- Produits toxiques (peinture usagée, produits ménagers avec symboles dangereux...)

### Déchets refusés

- Textiles
- Les végétaux de jardin
- Déchets médicaux
- matériaux d'isolation du type amiante
- Pneus
- Palettes
- Tout élément vitré

# PARKINGS, DES SOLUTIONS EXISTENT

**En Ile-de-France**, stationner son véhicule dans de bonnes conditions est souvent un casse-tête. À Châtillon et à Clamart, Vallée Sud Habitat propose des emplacements de qualité dans ses résidences, à des conditions avantageuses. Un large public peut en profiter.

**L**es avantages sont évidemment nombreux. Les résidents ou les riverains n'ont plus de souci pour trouver un stationnement après leur journée de travail, et sont assurés de ne pas avoir à marcher longtemps pour rentrer chez eux. Le véhicule est en sécurité, la place de parking est entretenue et fait l'objet de contrôles réguliers de la part des gardiens. Et le tarif est attractif !

## Qui peut louer ces places ?

La location des emplacements de stationnement est ouverte à tous. Les résidents sont prioritaires, et les non-résidents (riverains, entreprises...) y ont également accès dans la limite des places disponibles, et moyennant le paiement de la TVA en sus du loyer.

## Des tarifs abordables

Pour une location longue durée, les tarifs varient en fonction des résidences. D'une façon générale les tarifs proposés sont en-dessous

des prix du marché. A titre d'exemple, on trouve des places motos à partir de 10€ par mois, des places voitures à partir de 60€ et des boxes intérieurs fermés à partir de 100 €.

## Une démarche simple

Il suffit d'adresser, en précisant la résidence ou le secteur choisi, un courriel ou un courrier à : [courrier@valleesudhabitat.fr](mailto:courrier@valleesudhabitat.fr) ; Vallée Sud Habitat, 5, rue Paul-Vaillant-Couturier - 92140 Clamart. Vous serez recontacté rapidement par nos services. ●●●

## QUELQUES EXEMPLES DE PARKINGS DISPONIBLES

### Châtillon

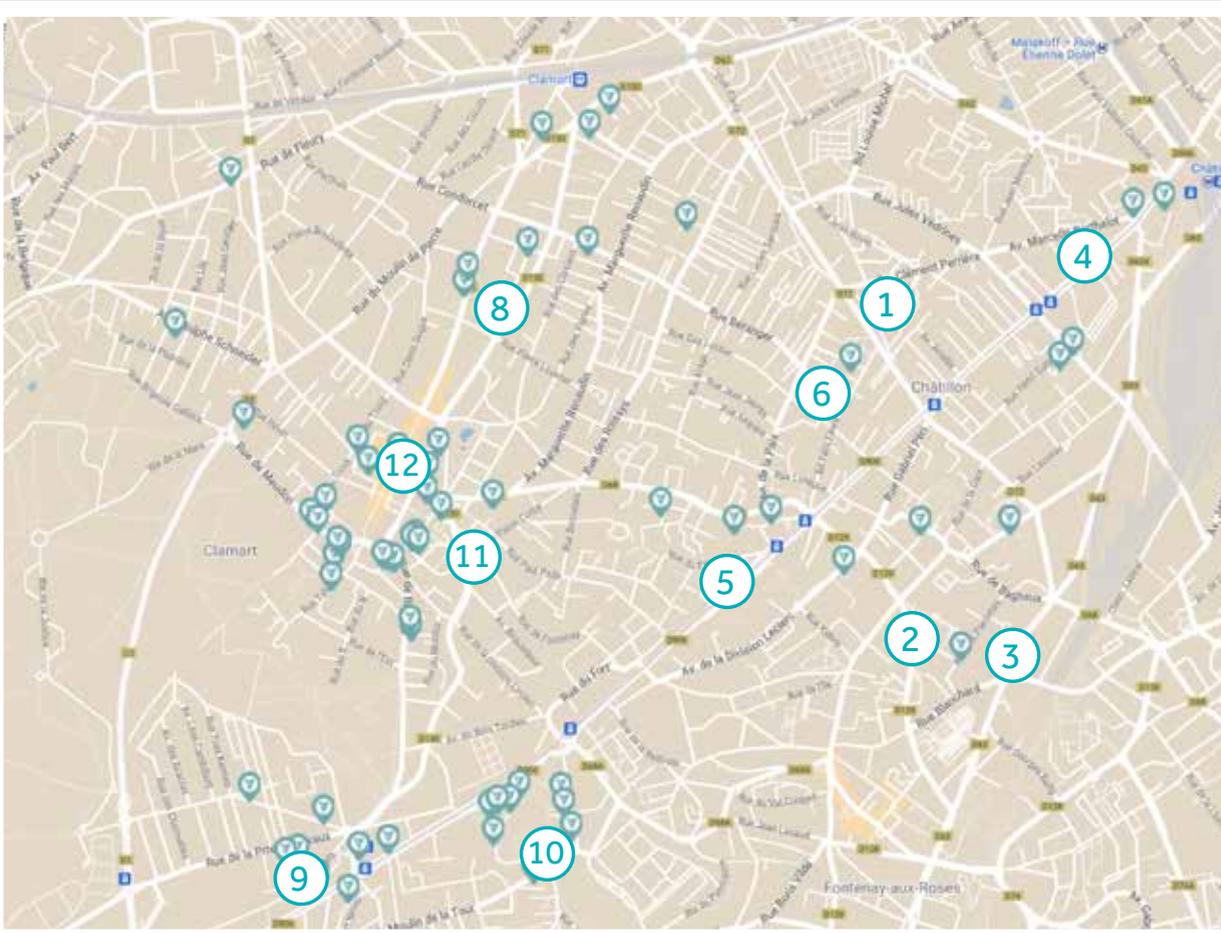
**Malakoff** ①  
Parking intérieur  
36,12€ Charges comprises

**Pierrelais** ②  
Parking intérieur  
72,45 € Charges comprises

**Chartres** ③  
Parking intérieur  
74,17 € Charges comprises



**Avenue de Paris** ④  
Parking intérieur  
74,86 € Charges comprises



### Clamart

**Chateaubriand** ⑤  
Parking intérieur  
70,33 € Charges comprises

**Passage du gymnase** ⑦  
Box  
91,59 € Charges comprises

**Bretagne** ⑨  
Parking intérieur  
77,92 € Charges comprises

**Corby** ⑪  
Parking intérieur  
56,15 € Charges comprises

**Paul-Vaillant-Couturier** ⑫  
Parking intérieur  
66,54 € Charges comprises

**Béranger** ⑥  
Parking intérieur  
76,43 € Charges comprises

**Leux** ⑧  
Parking intérieur  
94,36 € Charges comprises  
Box  
105,97 € Charges comprises

**Marina Tsvetaeva** ⑩  
Parking intérieur  
67,12 € Charges comprises  
Box  
79,54 € Charges comprises

